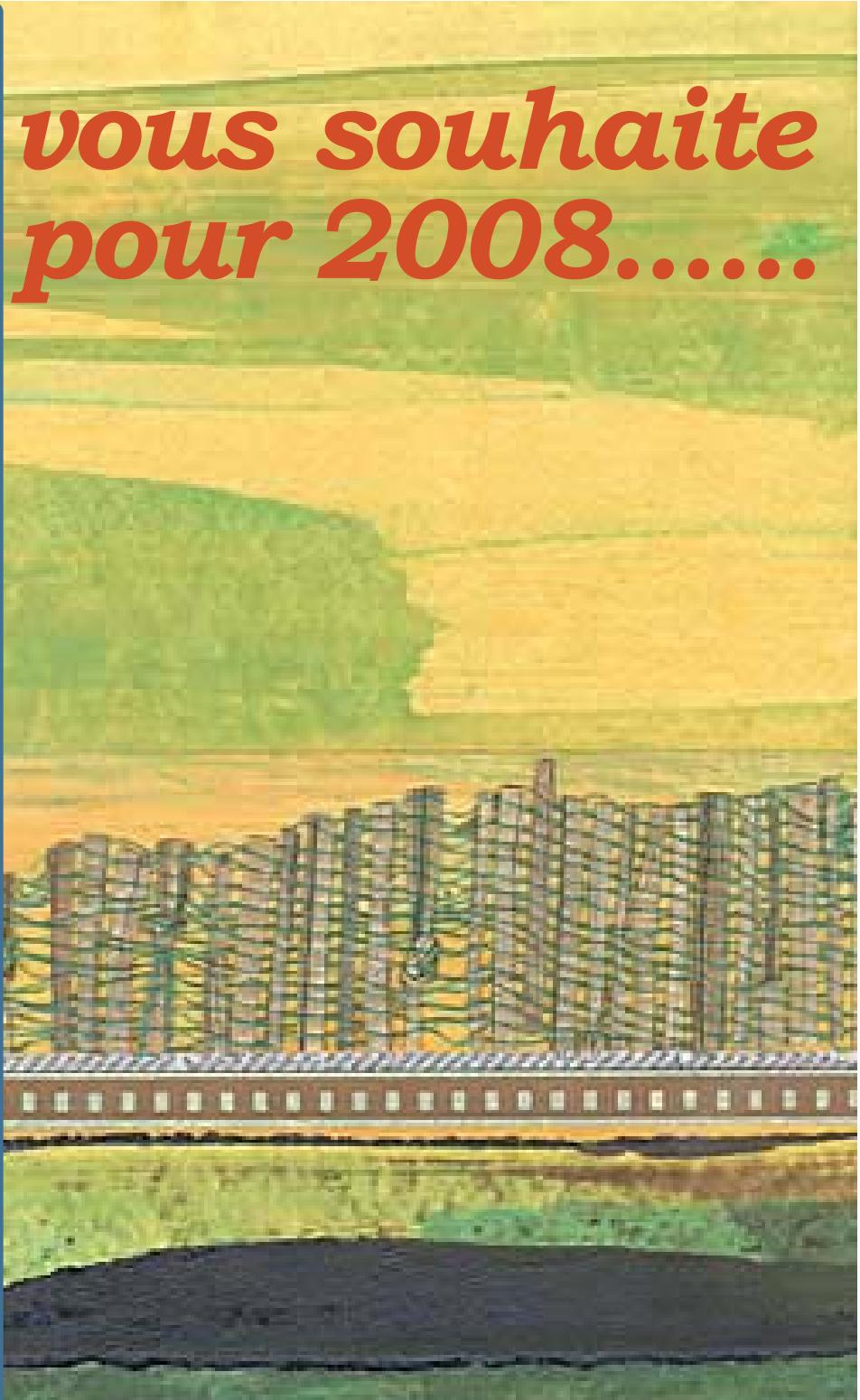
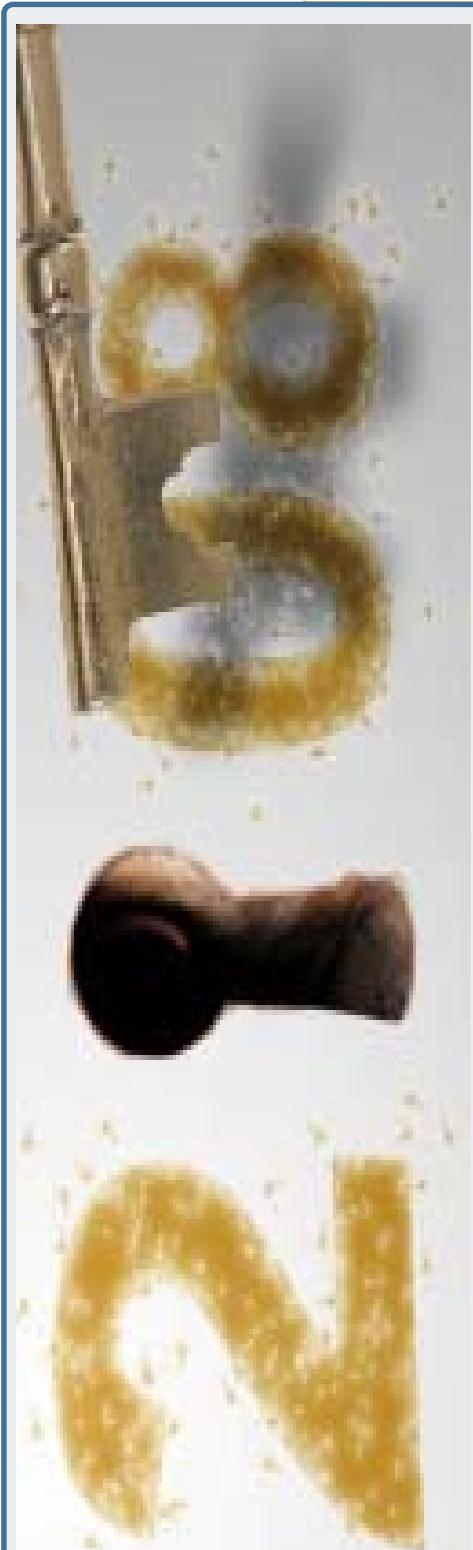




Le SNPTAS CGT vous informe

Equipement - Environnement

2
0
0
8



***vous souhaite
pour 2008.....***

Nous vous invitons à retrouver nos revendications
sur notre site Intranet : <http://cgt-snptas.syndicat.i2> ou Internet: <http://snptas-cgt.org>

2008
208
28
2.....

*raisons d'agir,
raisons de gagner.*

le Syndicat National des Personnels Techniques Administratifs et de Service C.G.T.
vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2008



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

Soutenez la CGT, rejoignez-la.

(* déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD – PLOT I – 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16

émail : Internet –sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net – Intranet : carnet d'adresse – annuaire global équipement – Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Intranet <http://cgt-snptas.syndicat.i2> Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>

Flash.....

RGPP :

Organisation du MEDAD

Après le CTPM du 18 décembre toujours aucune nouvelle du Ministre. Nous sommes toujours dans l'attente d'une circulaire concernant la réorganisation de notre ministère. (voir le SNPTAS vous informe n° 10)

Conditions de vie : les écarts se creusent.

En France, les conditions de vie sont perçues comme de plus en plus inégalitaires, indique une étude du Crédoc compilant vingt-cinq ans d'enquêtes.

L'organisme a distingué trois groupes selon les revenus: les «bas revenus» (20% des ménages les plus pauvres), les «hauts revenus» (20% les plus aisés) et les «classes moyennes» (entre les deux).

La proportion de hauts revenus qui déclarent s'imposer des restrictions a baissé de 49% à 37% entre 1983 et 2007.

Agenda :

24 janvier 2008

Journée de grève et de mobilisation...

Conférence de presse

du Président de la République, le 8 janvier 2008

Changement de cap, maintenant c'est :

«Travailler plus longtemps, plus vieux, pour gagner moins»

Le président de la République devait lors de sa conférence de presse donner consistance à ce qui était annoncé comme la deuxième étape de sa Présidence.

Un discours qui se voulait offensif. Un discours de campagne dans lequel le Président de la République nous a expliqué, en plus d'une heure, qu'il allait changer le monde, le grand Paris, la gouvernance de l'hôpital, les instruments de mesure de la croissance, l'école, la vie, l'amour, les fonds de participation et l'audiovisuel public.

A l'issue de cet exercice, tout le monde restera sur sa faim, nombre de mesures ayant déjà été maintes fois annoncées.

A nouveau, les salariés apparaissent comme les grands oubliés, pour ne pas dire les grands sacrifiés de la rhétorique présidentielle.

Ainsi, la première priorité des salariés, celle du pouvoir d'achat, a été purement et simplement escamotée du discours liminaire du Président.

L'ex-candidat du pouvoir d'achat a laissé place au Président de la rigueur sociale.

Concernant le temps de travail, le Président a annoncé son intention de voir en 2008 la fin des 35 heures et réitéré pour la énième fois son slogan «travailler plus...».

Vœux aux corps constitués et aux fonctionnaires

Le vendredi 11 janvier à 10h30, à Lille, Nicolas Sarkozy «présentera ses vœux aux corps constitués et aux fonctionnaires». Cette intervention fera l'objet d'une visio-conférence dans toutes les préfectures de France.

Chaque préfecture doit organiser à cette occasion une réception pour permettre aux fonctionnaires «volontaires» d'assister à l'allocution du chef de l'Etat. Parmi les inscriptions arrivées, «un panel représentatif des différents grades et métiers sera retenu».

Les représentants syndicaux sont également «conviés».

Dans le même temps, le ministre en charge de la Fonction publique refuse le rattrapage des pertes de pouvoir des fonctionnaires par une augmentation du point d'indice.

Le SNPTAS-CGT refuse de se prêter à cette mascarade, il appelle tous les personnels à participer à la journée d'actions du 24 janvier

Notre voeu, c'est que ce 24 janvier 2008, journée de grève et de mobilisation dans toute la Fonction Publique constitue une journée massive de mobilisation pour peser sur la négociation prévue avec le ministre en janvier.

Nous vous invitons à retrouver nos revendications

sur notre site Intranet : <http://cgt-snptas.syndicat.i2> ou Internet: <http://snptas-cgt.org>

Colère

La colère comme l'argent font de bons valets mais de mauvais maîtres. Et quand on n'a pas d'argent, ou si peu, ou juste ce qu'il faut pour continuer à s'y soumettre, reste la colère, le moteur des pauvres, le sans-plomb des militants.

Pour se taire, il faut avoir quelque chose à perdre et pas de temps pour penser.

Les démocraties occidentales l'ont compris depuis longtemps, la France en tête: «enrichissez-vous», «travaillez plus», «donnez une part de cerveau disponible à Coca-Cola» [...] «je veux décomplexer l'argent! »

Réhabilitons la colère !

«Big Brozeur» watche le monde entier

La surveillance et le fichage des citoyens s'étendent de plus en plus: installation de caméras vidéo dans les lieux publics; enregistrement d'images; constitutions de fichiers de toutes sortes; recouplement des fichiers sur Internet; conservation de données qui doivent être mises à la disposition de l'Etat; passeport ou cartes d'identité biométriques; surveillance des mails; des conversations sur les portables, prélèvements ADN même pour des délits mineurs, appels à la délation, carte Vital+, etc.

Et avec les techniques modernes, il est impossible d'y échapper. Nous sommes tous coupables.

C'est pour cela qu'il faut qu'on puisse nous suivre pas à pas.

Et qui c'est qui va gagner du gros beaucoup d'argent ?

Les groupes privés, évidemment !

Et qui c'est qui va payer ? Bin, NOUS, évidemment.

Et tout cela a lieu dans l'indifférence quasi générale. C'est terrifiant.

Financement syndical Les recettes de la CGT en 2006

Comment l'activité syndicale de la CGT est elle financée?

Par qui?

Comment l'utilisation des ressources est-elle contrôlée?

La récente actualité et l'agenda social 2008 mettent en lumière les questions du financement et de la représentativité syndicale. Le scandale des fonds secrets de l'UIMM a même été avancé comme prétexte à une clarification du financement des organisations syndicales ce qui est un comble... C'est une prétention surprenante de la part du patronat qui excelle dans l'opacité des bilans au seul motif que les affaires réclament secret et confidentialité.

Il n'y a rien à cacher et la CGT a décidé de publier ses ressources composées pour 71.9% des cotisations des syndiqués et pour 28.1% de ressources externes. Ces dernières correspondant notamment à des remboursements et des financements pour des missions syndicales d'intérêt général sont connues et vérifiées par la Cour des comptes ou par l'Inspection générale des Affaires sociales. Pour l'essentiel, les ressources de la CGT proviennent donc de ses syndiqués qui ont mis en place des mécanismes statutaires de contrôle et de certification.

Pour la CGT, la trop faible syndicalisation des salariés français, le morcellement du paysage syndical ou les règles actuelles de la représentativité et de validation des accords sont des questions sérieuses.

La CGT revendique 711 000 syndiqués soit 2.44% des actifs. Mais elle est le premier syndicat puisqu'elle rassemble 32.5% des syndiqués et réalise une audience de 30.6% aux élections professionnelles et de 32.1% aux dernières élections prud'homales en 2003.

L'autosatisfaction n'est pas de mise avec la publication de ces chiffres qui justifient au contraire l'objectif que s'est fixé la CGT de franchir un nouveau pas dans la syndicalisation.



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

Soutenez la CGT, rejoignez-la.

déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD – PLOT I – 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16

émail : Internet [-sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net](mailto:Internet-sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net) – Intranet : carnet d'adresse – annuaire global équipement – Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Intranet <http://cgt-snptas.syndicat.i2>

Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>

Flash.....

Le SNPTAS-CGT vient d'avoir 40 ans !

En effet, c'est à Dourdan les 16,17, et 18 Octobre 1967 que se sont tenus les Congrès des organisations Cgt qui existaient, d'une part au MRU et d'autre part, pour les personnels administratifs et techniques au Ministère des Travaux publics et des Transports : Syndicat Cgt du personnel du MRU, Syndicat Cgt des techniciens, personnels de bureau, et agents de service du Ministère des Travaux publics et des Transports, Syndicat Cgt de l'Administration centrale du Ministère des Travaux Publics et des Transports, Assemblée générale des Ingénieurs TPE adhérents à la Cgt . Ces Congrès ainsi que l'Assemblée générale des ITPE adhérents à la Cgt ont, à l'unanimité, dissous leurs Syndicats et participé au Premier Congrès du Syndicat des personnels techniques administratifs et de service, qui porte aujourd'hui le nom de SNPTAS-Cgt.

Agenda :

11 février 2008
négociations salariales
avec la CGT.

Fusion DDE/DDAF

Le SNPTAS-CGT se prononce contre ce nouveau projet de fusion, tel qu'il est proposé.

Par circulaire du 23 janvier 2008, le Premier Ministre confirme la décision du conseil de la Modernisation des Politiques Publiques du 12 décembre 2007, que les Directions Départementales de l'Équipement et les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt seront fusionnées en deux vagues. Une première le 1^{er} janvier 2009 et la seconde le 1^{er} janvier 2010.

L'objectif affiché dans la circulaire du 23 janvier 2008 du 1er ministre est de «permettre à l'échelon départemental des services réorganisé du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durable (MEDAD) et du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP) de mettre en oeuvre les politiques de développement durable selon les priorités du Grenelle de l'Environnement», En tenant compte des «modalités retenues pour une réorganisation plus large des services de l'Administration Territoriale de l'État» (...)

Cette dernière phrase nous inquiète...

Pour nous cette démarche continue de s'inscrire dans le contexte d'économie des finances de l'État, il s'agit de faire fonctionner le service public dans le contexte grave des finances publiques, de forte contrainte budgétaire, de réduction des crédits, du non remplacement des départs en retraite, de l'abandon et de la privatisation de missions, de la gestion des services centrée principalement sur la réduction des coûts. Cette situation est le résultat de la politique des cadeaux aux entreprises, réduction de l'impôt qui ne bénéficie qu'aux grandes fortunes. La finalité de cette réforme, est avant tout de réduire le champ d'intervention de l'État et ses dépenses. Le gouvernement veut tailler dans l'emploi, alors même que les départs en retraite ouvrent la possibilité de recruter massivement des jeunes dans la fonction publique.

Le SNPTAS-CGT : se prononce pour une véritable réforme des services publics ayant comme objectif : le développement, et l'amélioration du Service Public, un meilleur service rendu aux citoyens au meilleur coût. Avec les moyens d'un Service Public répondant aux besoins de la société du XXI^e siècle. Cela demande des réformes en profondeur qui doivent être négociées et partagées par les personnels, les usagers, les élus.

Le SNPTAS-CGT, réaffirme le besoin de conforter le niveau régional et de maintenir des services départementaux du MEDAD et de l'Agriculture ou plus largement des services départementaux techniques de l'État dans les départements dépendant d'un grand ministère ou le cas échéant d'un nombre restreint de ministères aux interventions cohérentes et coordonnées.

Le SNPTAS-CGT et les personnels ne sont pas opposés aux changements. Cependant ceux-ci doivent être positifs pour tous notamment en terme de conditions de vie et de travail ; de rémunération et de déroulement de carrière ; de reconnaissance du travail, de qualifications et compétences. Ils doivent apporter un service public de qualité pour tous les citoyens.

**Le SNPTAS organise une première réunion
des services fusionnés au 1^{er} janvier 2009.**

Le 20 février 2008 à la Défense.

Rencontre avec le Premier ministre : Il faut rester mobilisés.

Le 4 février 2008, la confédération et ses fédérations de fonctionnaires CGT, a été reçue en même temps que toutes les autres organisations syndicales à Matignon par le Premier ministre. L'objet principal de la rencontre portait sur l'agenda social dans la fonction publique.

Le Premier ministre confirme la poursuite des projets gouvernementaux de Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et de la réforme de l'Etat, dans l'esprit des orientations annoncées par le Président de la République à Nantes.

La CGT a réitéré ses exigences d'une véritable négociation qui aboutisse rapidement sur la question salariale, après plusieurs journées de mobilisation et grève, les attentes des personnels, insatisfaites à ce jour, restent fortes.

La mobilisation des personnels a contraint le gouvernement à ouvrir des négociations salariales, qui débuteront par des bilatérales, le 11 février pour la CGT, et suivies d'une séance plénière le 18.

La CGT prend acte de ces annonces, et appelle les personnels à rester mobilisés sur la question salariale et

Woerth propose aux fonctionnaires une hausse générale des salaires de 0,5%

Le ministre du Budget et de la Fonction publique Eric Woerth a proposé mardi une hausse générale des salaires des fonctionnaires de 0,5% en 2008, augmentation jugée insuffisante au regard de l'inflation par les principaux syndicats du secteur. La semaine dernière, il avait affirmé que la hausse du point d'indice n'avait «pas vocation à couvrir l'inflation», évaluée à 1,6% en 2008 par le gouvernement.

Ces propositions, ont aussitôt été jugées insuffisantes par les principaux syndicats de fonctionnaires. «Ca ne peut pas être sérieusement une entrée véritable en négociation», a déclaré Jean-Marc Canon, secrétaire général de l'UGFF-CGT, première organisation syndicale de fonctionnaires, demandant au gouvernement de «revoir sa copie».

Nous vous invitons à retrouver nos revendications sur notre site Intranet : <http://cgt-snptas.syndicat.i2> ou Internet: <http://snptas-cgt.org>

Une baisse dans les sondages qui s'accélère.

Après plusieurs mois passés à l'Elysée, la baisse dans les sondages est normale. Mais celle-ci est exceptionnelle pour deux raisons : d'abord parce que ce sont surtout les électeurs traditionnels de Nicolas Sarkozy qui ont lâché le chef de l'Etat, à commencer par les Séniors et les électeurs issus de la droite catholique qui n'ont pas apprécié l'étalement de la vie privée et du luxe dans lequel semble se complaire le président de la République.

Deuxième fait exceptionnel, c'est la rapidité avec laquelle la chute s'est accélérée. Selon le dernier sondage LH2 pour Libération parue le 4 février, 41 % des personnes interrogées ont une opinion positive du chef de l'Etat alors qu'ils sont 55% à en avoir une opinion négative. Or, cette baisse s'est subitement accélérée entre janvier et février : selon le baromètre de LH2, Nicolas Sarkozy avait 67% d'opinions positives en juillet 2007, 54% d'opinions positives en janvier 2008, et ce chiffre a donc chuté à 41% début février.

Beaucoup de commentateurs évoquent abusivement un «trou d'air» de la popularité présidentielle. Comme si quelques perturbations atmosphériques secouaient temporairement l'exécutif. Le volontarisme du président de la «rupture» et du «pouvoir d'achat» est désormais sur la sellette. Les autres n'avaient rien fait, il allait tout faire en même temps. Les autres échouaient, il allait réussir.

Le comportement de Sarkozy dans sa vie privée, n'est toutefois que l'élément déclencheur d'un discrédit dont les sources sont plus profondes. C'est bien plutôt la déception éprouvée par les Français à l'égard d'une politique qui ne tient pas ses promesses qui explique leur mécontentement.

L'inquiétude de l'UMP

A l'approche des élections municipales, la droite commence sérieusement à s'inquiéter. La défaite qui s'annonçait pourrait se transformer en déroute. Le chef de l'Etat qui voulait en faire de ses élections locales un enjeu national en s'impliquant personnellement dans la campagne a fait marche arrière, au grand soulagement des candidats UMP.



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

Soutenez la CGT, rejoignez-la.

(* déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD - PLOT I - 92055 - LA DEFENSE CEDEX - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

émail : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Intranet <http://cgt-snptas.syndicat.i2> Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>



Le SNPTAS vous informe...

N°14 du 15 février 2008

n° spécial «Adjoints Administratifs»

Flash.....CAP

Dans un souci de dialogue permanent avec les représentants du personnel, l'administration n'hésite pas à convoquer les élus du mercredi au vendredi; c'est à dire que pour préparer la réunion, il faudrait venir le 11 novembre (qui est férié pour tout le monde) et rester le samedi pour faire le compte rendu.

Réponse des élus CGT:

Trouvez une autre date, car nous ne serons pas là.

Agenda CAP:

18 et 19 mars 2008

Mutations,
détachements entrants.

24 et 25 juin 2008

Mutations, détachements.

12, 13 et 14 nov. 2008

Promotions, mutations,
détachements.

Dernière minute:
Journée d'Actions
le 6mars 2008

Examen professionnel à S.A.E. 2008

Une circulaire relative à la reconduction de l'examen professionnel de SAE doit sortir sous quelques jours. Une première note de la DGPA est parvenue le 24 janvier dernier aux CIPP, afin que ceux-ci mettent en place une PEC dès que possible.

Il semble que le ministère ait obtenu de la DGAEP l'autorisation de reconduire l'examen professionnel à SAE une dernière fois en 2008 (avant la fin du décret mi mai 2008).

Par contre, il n'est toujours pas question de pérenniser cet examen.

Sous réserve, les dossiers devraient être déposés entre le 7 avril et le 7 mai. 100 postes seraient ouverts à l'examen. Pour mémoire, un concours «normal» à SAE a lieu cette année :

40 postes sont ouverts au concours externe,
40 au concours interne.

La DGPA/RC fait remarquer que les syndicats devraient demander un nouveau plan triennal d'examen pro à SAE !! **Provocation ou incompétence ?**

Pouvoir d'achat : si l'on considère le salaire médian d'un C administratif à l'INM 350 (soit environ 1300 € nets par mois), la revalorisation du salaire de 0,5% proposé par le gouvernement se traduira par environ 6,50 € nets par mois, soit sur un an 78 €. Pour mémoire, les pertes du pouvoir d'achat cumulées, entre 2000 et 2007, sont d'environ 7%, ce qui représente pour la seule année 2007 environ 1000 euros. Si l'Etat accepte enfin d'assurer le rattrapage du pouvoir d'achat 2000-2007, **en clair, s'il nous paye ce qu'il nous doit, nous pouvons gagner plus sans travailler plus.**

A la une : 77% des patrons du CAC 40 ont enregistré une hausse de 40% de leurs revenus (salaire, bonus, stock options...) en 2007 ...
C'était notre rubrique «décalage» !!!

CONCOURS D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS 2008

190 postes seront ouverts au concours 2008
(d'autres informations vous parviendront prochainement)

Ces quelques rappels, mis bout à bout, montrent qu'il est plus que temps pour les adjoints administratifs de relever la tête.

Rien n'est inéluctable.

Les seules batailles perdues sont celles qui n'ont pas été menées.

**Avec le SNPTAS-CGT, avec vos élus,
faites valoir vos droits !!!**

Régime indemnitaire des C administratifs:

La fusion des corps d'adjoints administratifs d'administration centrale et des services déconcentrés: aurait dû impliquer logiquement un seul corps = un seul régime indemnitaire avec une harmonisation vers le haut
(calée à minima sur les régimes indemnitaire des adjoints de centrale).

Eh bien non ma brave dame, non seulement on garde des régimes indemnitaire différents, mais on en profite pour en introduire un troisième (adjoints administratifs des services déconcentrés en Ile de France). Si l'on rajoute à cela qu'en 2009, la moitié des DDE devient DDEA (l'autre moitié en 2010), on va se retrouver avec des adjoints administratifs de l'Agriculture ayant un régime indemnitaire lui aussi différent. Sans compter le régime indemnitaire spécifique des adjoints administratifs de l'Agriculture évoluant en administration centrale.

Bien, si nous résumons, cela fait... 5 régimes différents ! (tiens ! comme les 5 branches du nouveau logo du ministère, d'ailleurs, si vous avez bien remarqué, les cinq branches n'ont pas toutes la même longueur !).

Cerise sur le gâteau : la directrice de la DGPA, sous prétexte d'harmoniser les régimes indemnitaire entre les adjoints administratifs de l'Ecologie et ceux de l'ex-Equipement, décide du versement d'une prime qui va de 100 euros pour les adjoints des services déconcentrés à 1000 euros pour les adjoints d'administration centrale. Drôle d'harmonisation !

Mme la Directrice de la DGPA, vous qui avez été prompte à louer les qualités des «petites dames» des subdivisions, aujourd'hui, ces mêmes «petites dames» des subdivisions ne vous disent pas merci.

Présent
pour
l'avenir

Nouveau logo du ministère

Promotion sociale :

liste d'aptitude à SAE 2007 (rappel)

Nombre d'entre vous ont été proposés à SAE par votre chef de service (si tu acceptes des tâches supplémentaires, etc....). Cela ne mange pas de pain, mais la réalité est là : en 2007, **6 postes étaient ouverts à la liste d'aptitude à SA pour 12 648 adjoints promouvables !!!**

1 promotion par tranche de 2108 promouvables !!!

(La DGPA ayant pu «récupérer» 24 postes au titre des emplois réservés, le chiffre final était de 30 postes, ce qui donne 1 promotion pour 421 prétendants !!! aux dés sans doute).

*1^{ère} solution : je continue à croire contre vents et marées que je continuerai à figurer parmi les 6, voire les 30 promus.

*2^{ème} solution : je refuse cet état de fait et je me bats avec la CGT et ses élus afin d'avoir une promotion sociale avec transformation conséquente de C en B.

* biffer la mention inutile

Nous vous invitons à retrouver nos revendications sur notre site Intranet : <http://cgt-snptas.syndicat.i2> ou Internet: <http://snptas-cgt.org>

Pouvoir d'achat (bis)

Position des premier et dernier échelons du grade de catégorie C en % par rapport au SMIC

catégorie C échelle 4

	1986	2006
premier échelon	+ 15%	+ 0%
dernier échelon	+ 47%	+ 26%



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

Soutenez la CGT, rejoignez-la.

(dédicte pour 66% du montant de votre impôt)

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.
MEDAD – PLOT I – 92055 – LA DEFENSE CEDEX – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16

émail : Internet –sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net – Intranet : carnet d'adresse – annuaire global équipement – Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Intranet <http://cgt-snptas.syndicat.i2> Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>

Flash.....

Les salaires des classes moyennes stagnent.

Depuis le début des années 2000, le salaire net moyen des Français augmente deux fois moins vite que dans les années 80 (de 0,4 % par an entre 2000 et 2004, selon l'Insee, contre 0,8 % entre 1980 et 1990).

Les bénéfices des grands groupes continuent de grimper, les prix alimentaires flambent.

Les emplois atypiques (temps partiels, CDD et autre interim) le revenu salarial moyen, de ces types d'emplois, est en baisse. Il perd en moyenne 0,2 % par an depuis 2000.

C'est aussi cela le 6 mars

Agenda :

6 mars 2008

Journée nationale d'actions.

8 mars 2008

Journée de la femme

L'annonce du ministre le 21 février 2008 et la journée d'actions du 6 mars 2008

Vous avez sans doute pris connaissance de la lettre transmise aux organisations syndicales le jeudi 21 février 2008.

Le SNPTAS-CGT prend acte de cette annonce du ministre d'Etat mais pour autant beaucoup de questions restent sans réponse sur l'organisation réelle du MEDAD, quelles missions, quels effectifs, place et rôle des agents, etc...

Actuellement, il existe des études sur le maintien ou la transformation de certaines missions. C'est le cas notamment :

- L'ADS : quelle évolution est programmée du permis de construire, son maintien, sa suppression, la remise en cause de sa gratuité et quelles conséquences pour les agents, les collectivités ?
- Le permis de conduire : allons vers une externalisation au privé et sous quel prétexte ?
- L'Ingénierie Publique : partout il est annoncé la suppression de l'ingénierie publique concurrentielle envers les collectivités pour transfert au privé, alors que nous devrions continuer à les aider dans ce concept de développement durable,
- Quelle réelle évolution de l'IAT ?
- Fusion des DDE/DDA : fusion des organigrammes ou autre chose ?...

La nouvelle gestion des ressources humaines mise en place avec la RGPP aura des conséquences sur les parcours professionnels des agents, leur déroulement de carrière, leur mobilité (il est question de supprimer l'avis des CAP sur la mobilité et de l'exclure du champ des CAP), les rémunérations (place plus importante au mérite dans la partie primes).

Cette journée s'inscrit dans le processus d'actions mis en place depuis plusieurs semaines par le SN PTAS CGT localement dans tous les services. Des demandes d'entrevues auprès des préfets, des rencontres avec les élus, la présentation au CTPS du vœu CGT PTAS doivent continuer à être organisées pour défendre le service public et porter la revendication de **création d'un service technique de l'Etat territorialisé (régions, départements), de plein exercice, au plus proche des collectivités et des citoyens.**

Ce service technique doit permettre la mise en oeuvre des politiques publiques de l'Etat, d'être l'expertise technique de l'Etat, de travailler avec les collectivités territoriales, pour répondre aux besoins des territoires et des citoyens, dans le cadre du développement durable.

La défense de notre capacité technique, acquise depuis plusieurs décennies, son renouvellement sont un enjeu primordial pour l'Etat et les collectivités.

Le SN PTAS CGT appelle tous les agents à s'engager dans cette action nationale et à participer à la manifestation à Paris le 6 mars 2008.

Le 8 mars célèbre la Journée Internationale des Femmes. Pour un travail décent et une vie décente pour les femmes.

Cette journée trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XX^e siècle en Europe et aux Etats-Unis, réclamant des meilleures conditions de travail et le droit de vote. La Journée Internationale des Femmes a été officialisée par les Nations Unies en 1977, invitant chaque pays de la planète à célébrer une journée pour les droits des femmes.

C'est une journée de manifestations à travers le monde : l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Traditionnellement les groupes et associations de femmes militantes préparent des manifestations partout dans le monde, pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications, pour améliorer la situation des femmes.

La Journée internationale des femmes reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car **tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer.**

«Sauvegardons la laïcité de la République»

Texte de l'appel lancé à l'initiative de la Ligue de l'enseignement, auquel se sont joints de très nombreuses associations et syndicats.

«Les organisations et personnalités signataires rappellent solennellement que, selon l'article 1^{er} de la Constitution, «la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale». Ces quatre termes indissociables définissent des principes qui s'imposent à tous, au premier rang desquels le président de la République. Or, les déclarations récentes de Monsieur Sarkozy, mêlant ses convictions personnelles et sa fonction présidentielle, portent atteinte à la laïcité de la République. La mise en cause de ce principe constitutionnel indispensable à la paix civile est inacceptable. Depuis 1905, grâce à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, la République assure à chaque citoyen la liberté de conscience, garantit sa liberté de croire ou de ne pas croire et de pratiquer le culte de son choix, de n'en pratiquer aucun ou de pouvoir en changer. Elle permet ainsi de vivre ensemble, dans le respect de chacun, quels que soient ses origines, ses choix philosophiques ou ses convictions religieuses. Dans notre République et notre société multiculturelle, la diversité doit être richesse et non source de conflit. Pour cela, la laïcité, assurant l'égalité en droit des citoyens dans le respect des lois de la République, permet à la fois l'expression du pluralisme des convictions et la recherche de valeurs communes pour construire une communauté de destin. Dans un monde aujourd'hui global et de plus en plus complexe, où se multiplient les voies d'accès à l'information et aux connaissances, et où explose la médiatisation des événements et de la pluralité des représentations du monde, seule la laïcité permet l'émancipation de tous en favorisant le libre accès au savoir et à la culture et le discernement de chacun pour un libre choix de vie, par une démarche rationnelle et critique faisant toute leur place au doute, à l'imagination et à la créativité. C'est pourquoi, les organisations et personnalités signataires s'opposeront à toute tentative qui mettrait, de fait, en cause la laïcité par une modification du contenu de la loi de 1905. A l'heure où nos concitoyens éprouvent des difficultés et des inquiétudes croissantes, elles les appellent à promouvoir la laïcité comme une exigence partagée avec la ferme volonté de bâtir ensemble une société où la justice sociale assurera, quotidiennement, pour toutes et pour tous, la liberté, l'égalité et la fraternité.»

Pour signer cet appel <http://www.appel-laïque.org/>



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

Soutenez la CGT, rejoignez-la.

(* déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD - PLOT I - 92055 - LA DEFENSE CEDEX - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

émail : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>

Repentance

L'instrumentalisation de la mémoire collective de la Shoah est écoeurante et indécente, alors qu'aujourd'hui même, sous les yeux de nos enfants, le gouvernement Sarkozy chasse de notre pays des innocents, victimes des quotas et de la politique inhumaine de nos gouvernants.

Il faut parrainer un orphelin du Rwanda/Darfour/Irak/Tibet/etc. (au choix), sans oublier un tirailleur sénégalais/un Algérien battu métro Charonne/un Amérindien abattu par un cow-boy ou un conquistador....(au choix toujours).

Encore un effet d'annonce (un de plus) abandonné aujourd'hui. Lancé sans aucune concertation et qui n'aura eu de raison que d'occulter les vrais débats sur ce sujet. Il utilise cette souffrance de la Shoah à des fins politiques et de communications, dans l'espérance d'effacer ses propres problèmes.

Nous vous invitons à retrouver nos revendications sur notre site Internet: <http://snptas-cgt.org>

Flash.....

Le stress au travail.

Ce nouvel enjeu de la santé dans l'entreprise fait l'objet d'un rapport pour tenter de définir, mesurer et prévenir un phénomène qui pousse parfois des salariés au suicide (comme chez Renault, PSA, EDF, Areva, IBM, ou plus récemment La Poste, France Télécom).

Le document a été remis mercredi midi au ministre du travail, Xavier Bertrand, qui fait de ce sujet un chantier ministériel.

Le 6 mars 2008

Un succès de la mobilisation qui doit compter !

Dix milles agents du MEDAD se sont retrouvés le 6 mars 2008 à Paris. Des dizaines d'Assemblées Générales en intersyndicales dans les services, ont rassemblé chacune plusieurs centaines d'agents, sans oublier la signature massive de la pétition. Des dizaines de délégations auprès des Préfets ont été organisées et reçues. C'est bien la somme de toutes ces initiatives ajoutées à la manifestation nationale qui ont fait le succès du 6 mars.

Cette journée marque la volonté d'une très grande majorité d'agents de prendre en charge leur avenir et celui du service public du MEDAD.

Dans la manifestation nationale on peut noter qu'une proportion très importante d'agents était issue des catégories administratives, techniques et de service, en services déconcentrés ou spécialisés et en administration centrale.

Qu'ils soient contractuels ou titulaires, de catégorie C, B ou A, ils savent que des décisions importantes pour leur avenir et pour celui du service public vont se prendre dans les toutes prochaines semaines.

Comme nous, ils ne sont pas dupes de la volonté du Président de la République et du Premier Ministre de continuer à marche forcée, la mise en oeuvre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et tous étaient là pour signifier clairement, non seulement leur refus du démantèlement du MEDAD et de ses services déconcentrés, mais aussi leur détermination à défendre leurs missions, leurs métiers et les effectifs pour continuer à les assurer.

Les engagements écrits pris par le Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo et sa volonté d'être doté de services ayant les moyens de mettre en oeuvre les conclusions du Grenelle de l'Environnement, doivent maintenant se concrétiser, avec notamment le maintien des effectifs du MEDAD et un plan de recrutements statutaires qui doit être négocié, car si « la coquille est vide » il sera d'autant plus facile de justifier la mise en oeuvre du Projet d'Aménagement Territorial de l'Etat (le PATE tant souhaité par l'Elysée) qui concentre les pouvoirs déconcentrés de l'Etat entre les mains des Préfets.

La mobilisation des salariés du MEDAD doit continuer car, outre le refus de revaloriser les salaires à hauteur des pertes de pouvoir d'achat des fonctionnaires, le Ministre de la Fonction Publique a dans sa manche, un projet de loi qu'il souhaite faire adopter et mettre en oeuvre avant fin 2008 et qui constitue un véritable outil de casse du Statut, remettant en cause les règles de mobilité et de recrutement (intérim, contrats de droit privé, cumul d'emplois à temps partiels...) et permettant « d'accompagner » la modernisation de la Fonction Publique ; traduisez : mutualisations et suppressions de services !!!

(lire la suite au dos)

Agenda :

16 mars 2008 Élections municipales VOTEZ et faites voter

(Le chef de l'Etat a déclaré qu'il tiendrait «naturellement compte» de l'issue du scrutin, mais sans préciser de quelle manière.)

Le SNPTAS CGT et ses 110 sections locales continuera de s'engager sans réserve et à prendre toute sa place aux côtés des personnels pour faire respecter les droits des agents et empêcher que dans un contexte de réformes à répétition, la GRH au sein du Ministère ne se transforme en machine à broyer les individus et laisse les plus fragiles au bord du chemin.

Le SNPTAS CGT continuera à défendre avec toutes celles et ceux qui le souhaiteront, un projet de service technique départemental du MEDAD pour répondre aux besoins des citoyens et des collectivités, avec une politique ambitieuse de formation et de développement des compétences des personnels, intégrant réellement le nouveau périmètre d'intervention du MEDAD. La fusion des DDE/DDA doit être la base de la construction d'un service départemental d'un MEDAD performant.

L'aménagement du territoire, la sécurité et l'éducation routière, l'ingénierie d'appui territorial, le logement, l'environnement, l'urbanisme, l'ADS et le développement durable peuvent notamment, avec les missions supports indispensables pour les mettre en oeuvre, être porteurs de métiers d'avenir et de projets professionnels pour peu que nos gouvernants aient vraiment l'intention de les développer....., durablement !

Nous vous invitons à retrouver nos revendications sur notre site Internet: <http://snptas-cgt.org>

Salaire, pouvoir d'achat, quelles différences ?

Le pouvoir d'achat est la capacité d'un individu à acquérir des biens et des services grâce à son revenu, c'est-à-dire grâce à toutes les ressources dont il dispose (travail, capital, prestations familiales et sociales). L'évolution du pouvoir d'achat dépend donc du revenu et des prix. Si les prix augmentent alors que les revenus restent stables, le pouvoir d'achat baisse. En revanche, si la hausse des revenus est supérieure à celle des prix le pouvoir d'achat augmente.

Les revenus stagnent. Que ce soit dans la fonction publique ou le secteur privé, les revenus stagnent depuis quelques années. Dans le secteur public, les revenus stagnent car les gouvernements successifs de ces dernières années ont refusé d'organiser de larges négociations avec les syndicats pour procéder à une hausse générale des traitements des fonctionnaires. Face à une dette colossale et un déficit qui se creuse chaque année, l'Etat n'a pas les moyens financiers de procéder à ces hausses généralisées. Les syndicats ne sont pas de cet avis et considèrent que c'est une question de hiérarchisation des priorités.

Les prix augmentent. Parallèlement à cette stagnation des revenus, la hausse des prix est constante. Les biens de consommation courante ont augmenté, notamment en raison du passage à l'Euro.

Mais la conversation franc/euro n'explique pas tout.

S'agissant des biens de consommation, certaines hausses de matières premières sont directement répercutées sur le prix des produits. C'est le cas du prix du blé cet été, car les stocks mondiaux sont au plus bas. C'est également le cas du prix du lait. Les stocks de lait sont insuffisants par rapport à la demande mondiale qui s'est considérablement accrue, notamment en raison de la hausse de la demande de certains pays comme l'Inde ou la Chine. Cependant, toutes ces explications sont parfois utilisées par certains industriels pour répercuter des hausses de prix plus importantes que la hausse des coûts des matières.

Enfin, deux secteurs de dépense ont considérablement augmenté ces dernières années : l'énergie et le logement. A chaque fois, toutes ces hausses de prix contribuent à baisser le pouvoir d'achat des salariés car ces hausses ne sont pas compensées par des augmentations de salaire.

Par conséquent, le pouvoir d'achat baisse car les salaires augmentent moins vite que les prix des biens de consommation.

Pour calculer la perte réelle hors GVT subie par tout agent de la fonction publique.

à l'adresse suivante : http://www.snptas-cgt.org/snptas/site/home/article.php3?id_article=1058



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

Soutenez la CGT, rejoignez-la.

(* déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEDAD – PLOT I – 92055 – LA DEFENSE CEDEX – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16

émail : Internet –sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net – Intranet : carnet d'adresse – annuaire global équipement – Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>

Flash.....

«La loi s'appliquera»,

La loi de 2003 prévoit le passage à une durée de cotisation de 41 annuités progressivement d'ici à 2012 (...)

La loi s'appliquera, prévient le Premier ministre François Fillon dans un entretien à paraître jeudi dans «L'Express».

Le ministre du Travail Xavier Bertrand doit s'entretenir jeudi avec les partenaires sociaux sur la poursuite de la réforme des retraites.

Agenda :

29 mars 2008

Manifestation pour la défense des retraites

Un jeu de poker menteur !...

Après la mise en place du gouvernement Fillon 3, deux nouveaux secrétaires d'état sont nommés au sein de notre ministère qui devient le MEEDDAT - Ministère de l'Ecologie, l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement Territoire. Si l'on s'en tient au Grenelle et à ses suites, on peut remarquer le grand écart entre l'écologie et le nucléaire. Où seront les priorités et les équilibres entre l'écologie, le développement et l'aménagement ?

Les enjeux politiques et financiers sont considérables et les grands groupes internationaux dont ceux qui polluent (cas de donges récemment), les entreprises des travaux publics et du bâtiment sont sur la brèche dans leur course aux profits qui sont considérables dans les domaines d'activité couverts par notre nouveau ministère.

Les compétences du MEEDDAT sont très largement élargies, d'une façon plutôt hétéroclite, sur des bases d'anciens ministères avec soi-disant une priorité de « penser développement durable » à tous les niveaux de la société. Pour se faire et comme l'écrit «Jean Gadrey *» le 16 novembre 2007, il faudrait impérativement réduire les inégalités (*cf. Exigences écologiques, exigences sociales : complémentarité et contradictions*).

L'exemple de société donnée par le président de la république et son gouvernement n'est pas du tout basé sur ce principe mais au contraire sur le gaspillage, les déplacements coûteux, polluants, un parc automobile surdimensionné, etc. L'écart entre les catégories sociales s'agrandit avec des disparités énormes pour permettre à chaque citoyen(ne) d'accéder aux minimums vitaux. Réduire les inégalités n'est aucunement une priorité politique actuellement bien au contraire. La politique de casse sociale actuelle et de domination par la loi exclusive du marché, est complètement contradictoire avec la protection de l'environnement et le développement durable. Il en est de même de l'abandon par l'Etat de son rôle fondamental de régulation.

Le ministre d'Etat, Jean-Louis Borloo, est satisfait de son nouveau ministère et veut nous faire croire que sa feuille de route est de créer le MEEDDAT sur des fondations solides pour permettre de répondre aux enjeux prioritaires relatifs au développement durable et à l'aménagement du territoire. Ne nous trompons pas, nous sommes entrés dans un jeu de « poker menteur » dont les cartes sont truquées !

La véritable feuille de route est de satisfaire aux exigences imposées par la RGPP, c'est à dire passer d'un ministère d'environ 67 000 ETP à moins de 40 000 ETP en cinq années. De ce fait, sa seule volonté est d'être considéré comme un excellent ministre d'Etat, avec «toute une cour » à ses pieds, tout en balayant d'un revers de main les revendications et propositions portées par les agents du MEEDDAT.

(*Jean Gadrey professeur d'économie à la faculté de Lille*)

Un jeu de poker menteur !...suite

Les agents et leurs compétences sont-ils toujours véritablement reconnus comme indispensables et importants à ses yeux?

Sont-ils plutôt considérés comme en nombre trop important qu'il faut réduire d'une façon drastique?

Actuellement, avec le pouvoir en place, l'être humain n'est pas une priorité et les conséquences morales et physiques des restructurations, de la charge de travail liée au manque de moyens ne sont pas une priorité.

Le volet GRH de la RGPP introduit la compétition permanente entre les agents sur tous les éléments structurants de leur métier, de leur travail et de leur carrière. Seule une minorité gagnera au détriment de la majorité.

Notre ministre a-t-il une idée des conséquences sociales et humaines pour les agents ?

A-t-il une idée des conséquences pour le service public et les usagers ?

Nous vous invitons à retrouver nos revendications sur notre site Internet: <http://snptas-cgt.org>

Tibet.....

Pour les avoir trop comptés, les cadavres de ceux qu'on assassine ne peuvent pas nous laisser dans cette indifférence qu'on éprouve parfois face à un écran plat où bougent des images. Ces corps représentent un nom, une famille, une histoire et des sentiments, voire des idées.

Les morts de Lhassa sont comme tous les autres, Palestiniens, Irakiens, au Darfour...Ils sont de trop.

Les situations ne sont pas équivalentes (le Tibet n'est pas reconnu par les Nations unies comme territoire occupé) et il ne faut pas pousser le parallèle trop loin. Pourtant, la comparaison est instructive...

La CSI appelle à l'arrêt de la répression

La Confédération syndicale internationale qui rassemble 168 millions de travailleurs au sein de 311 organisations (dont la CGT) affiliées nationales dans 155 pays, a exprimé sa vive inquiétude face à la vague de répression qui a déferlé sur le Tibet ces derniers jours. Elle aurait coûté la vie à des dizaines de personnes, et l'annonce par Pékin de mesures et de « sanctions sévères » contre les personnes qu'elle tient pour responsables des manifestations et des dégâts matériels.

En surface, ces événements ont pour point d'origine la commémoration d'un soulèvement avorté contre la domination chinoise au Tibet. Les causes plus profondes se trouvent dans des décennies de répression, la non considération des droits humains et la débâcle en matière de développement.

Le Tibet est un territoire reculé, négligé et appauvri de l'Etat chinois, où les travailleuses et travailleurs tibétains n'ont pas droit au même niveau de salaire et de protection que les Chinois Hans et font l'objet de nombreuses restrictions dans le domaine des libertés culturelles et religieuses.

« La reconnaissance des libertés démocratiques et des droits humains, de l'autonomie du Tibet et des droits culturels de son peuple, outre l'adoption d'approches conséquentes pour répondre à ses besoins en matière de développement sont la voie à suivre pour une résolution durable de cette crise », a déclaré Guy Ryder, secrétaire général de la CSI. « La répression doit cesser et les manifestants doivent se garder de perpétrer des actes violents, notamment à l'encontre de Chinois Hans. Les autorités chinoises resteront sous les feux des médias internationaux tout au long de cette année Olympique et au-delà, ce qui leur donne une occasion réelle de prouver au monde qu'elles sont prêtes à abandonner la voie de la répression et de la violation des droits humains et de s'engager en toute bonne foi en faveur de la démocratie et de l'état de droit », a-t-il ajouté.



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

Soutenez la CGT, rejoignez-la.

(* déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEEDDAT - PLOT I - 92055 - LA DEFENSE CEDEX - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>

Flash.....

Représentativité syndicale

Les négociations patronat / syndicats sur la représentativité syndicale se sont achevées sur un projet de «position commune» dans la nuit de mercredi à jeudi, après une dernière séance de pourparlers non-stop.

La CGT a estimé que le texte «faisait franchir un pas à la démocratie sociale française, en obtenant que la représentativité soit déterminée par les salariés eux-mêmes», tout en réservant sa réponse à une décision de la commission exécutive mercredi prochain.

Révision Générale des Politiques Publiques : La rigueur qui ne dit pas son nom

Le chef de l'Etat a annoncé 166 mesures pour économiser 7 milliards d'euros. En pleine crise financière mondiale et au moment où la croissance française marque le pas, les déficits publics n'ont jamais été aussi importants. Ces annonces ont été faites dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Après le conseil de décembre et celui de mars, un dernier conseil de modernisation des politiques publiques doit se tenir au mois de juin. Eric Woerth, ministre des comptes, souhaite que 5 milliards d'économies supplémentaires soient de nouveau trouvés.

En 2007, Nicolas Sarkozy a axé toute sa campagne sur le pouvoir d'achat : hausse des heures supplémentaires, suppression d'une partie des droits de succession, le «paquet fiscal» était censé provoquer un choc de croissance et améliorer le pouvoir d'achat. Six mois après, l'effet escompté n'a pas eu lieu. Et le ralentissement de la croissance lié en partie à la crise financière mondiale a aggravé les déficits publics. En janvier 2008, Nicolas Sarkozy reconnaît que «les caisses de l'Etat sont vides».

Les 15 milliards d'euros du paquet fiscal n'ont pas arrangé une situation déjà critique avant son arrivée à l'Elysée. Mais pour éviter d'annoncer un plan de rigueur, les services de l'Elysée travaillent sur un plan de réduction des dépenses et sur la manière de l'annoncer dans les médias. Résultat : il n'y a pas officiellement de plan de rigueur, car les prélèvements obligatoires ne vont pas augmenter mais il y aura bien une «rigueur budgétaire», c'est-à-dire une baisse des dépenses, cachée sous l'appellation de «Révision Générale des Politiques Publiques».

166 mesures, 7 milliards d'économies : l'Etat se réorganise

Sur les 7 milliards d'économies annoncées par Nicolas Sarkozy, 3,5 milliards seront économisées par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite. Le reste des économies proviendra de la révision des politiques publiques, à commencer par la distribution des subventions aux entreprises qui sera désormais concentrée aux seules PME et limitées dans le temps. Idem pour le logement, avec la réservation des HLM pour les plus pauvres. A chaque fois, l'objectif est de réduire le champ d'action au nom de l'efficacité, tout en se réservant la possibilité de diminuer l'enveloppe budgétaire accordée par l'Etat pour ses politiques.

L'Etat va surtout réorganiser son administration pour faire des économies d'échelle: plusieurs services vont fusionner ou mutualiser leurs moyens. Ainsi le nombre de directions régionales de l'Etat va passer de 30 à 8. Plusieurs services vont être externalisés dans les administrations.

Le 8 avril 2008 le président de la république a fait l'annonce d'une généralisation de l'expérimentation du Lot tout en précisant qu'elle ne sera pas uniforme selon la réalité des départements, en affirmant :

que pour l'Etat le seul patron dans un département c'est le Préfet,
que le nombre de directions départementales de l'Etat se situera autour de 5 quelle que soit l'organisation de l'Etat.

Les services fusionnés en préfecture que nous avons sortis par la porte reviennent par la fenêtre !

Agenda :

Le 1^{er}mai, j'y vais!

Salaires, emploi, retraite..

du 13/16 mai 2008

Actions du l'UGFF

26 juin 2008

CTPM Élections sur sigle

Révision Générale des Politiques Publiques : La rigueur qui ne dit son nom (suite)

Echaudé par les conséquences négatives sur l'opinion des politiques de rigueur de ses prédecesseurs, Nicolas Sarkozy a donc décidé de s'y prendre plus subtilement en étalant dans le temps les décisions et en travaillant sur la sémantique. Il n'y a pas de «politique de rigueur», mais une gestion «sérieuse» des dépenses. Il n'y a pas de «plan de rigueur», mais une «Révision Générale des Politiques Publiques».

Pourtant, il s'agit bien d'une politique de rigueur, à un détail près, le gouvernement Fillon n'a pour l'instant pas évoqué d'augmentation des prélèvements obligatoires. Cela pourrait intervenir dans quelques mois, notamment par l'instauration d'une TVA sociale, d'une hausse de la CRDS ou d'une réforme de la Sécurité sociale, l'objectif recherché étant de faire passer toute hausse comme une réforme de structure.

Au final, réforme de structure (recherche de nouvelles recettes) et révision des politiques publiques (baisse des dépenses), Nicolas Sarkozy a inventé le plan de rigueur en kit pour rendre moins perceptible le montage final.

Il y a encore de la place pour la mobilisation et l'action !!

Nous vous invitons à retrouver nos revendications

Pas de petites économies . . .

Le gouvernement supprime les 20 euros de réduction pour les télédéclarants (*déclaration des impôts sur le revenu par Internet*)
Pas de petites économies . . .

Faites donc tous votre déclaration sur papier cette année.

Si tout le monde suit, ils seront obligés d'embaucher pour faire saisir nos feuilles.

On créera peut-être des embauches.....



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

Soutenez la CGT, rejoignez-la.

(* déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEEDDAT - PLOT I - 92055 - LA DEFENSE CEDEX - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>

Loi OGM : débat torché, vote irresponsable !

L'adoption du projet de loi sur les OGM lors d'un scrutin solennel à l'Assemblée nationale. Le texte condamne à terme l'ensemble de la production agricole française à la contamination et définit un régime de responsabilité complètement défaillant. En votant une loi génétiquement modifiée au profit d'une poignée d'industriels, la majorité UMP est manifestement passée à côté de l'histoire et de la volonté des Français. Elle s'est allégrement assise sur le Grenelle de l'environnement, sur le principe de précaution, sur la directive européenne qu'elle était censée traduire en droit français et sur le souhait des citoyens !

Texte de loi ou acte de vente à Monsanto ?

L'Assemblée nationale vient de rédiger l'acte de vente de l'agriculture française à Monsanto. Ce scrutin, caractérisé par une très courte majorité et une abstention inhabituelle, témoigne par ailleurs du manque d'unanimité et de la mauvaise conscience des députés UMP sur la ligne définie par M. Copé

Le projet de loi, déjà approuvé le 8 février par les sénateurs, a été adopté par 249 voix contre 228, soit 21 petites voix d'écart, lors d'un scrutin solennel demandé par les groupes PS et GDR (PCF-Verts).

La majorité requise était de 238 voix.

Selon une source parlementaire, il s'agit de la plus courte majorité obtenue sur un texte de loi depuis l'arrivée au pouvoir de la droite en 2002.

Une centaine de députés se sont abstenus ou n'ont pas pris part vote, une proportion très importante pour un scrutin solennel.

Notre ministre JL Borloo et sa secrétaire d'Etat (NKM) ont un gros problème avec leur majorité. Ils sont de plus en plus inquiets pour l'avenir du projet de loi Grenelle. Les députés UMP ont la fibre très peu verte et, pour ne rien arranger, le calendrier parlementaire est déjà bousculé jusqu'à l'été.

Du côté de Monsanto, en revanche, tout baigne. Le bénéfice net de l'entreprise américaine a été rendu public, la semaine dernière : il atteint 1,129 milliard de dollars, en hausse de 107 % par rapport à l'exercice précédent.

Flash.....

Fonds de réserve des retraites : 3 milliards perdus en bourse

L'information, parue dans le Canard Enchaîné du 9 avril, est passée totalement inaperçue. La crise financière mondiale qui a débuté l'été dernier a fait une victime collatérale : les retraités.

Le fonds de réserve des retraites, créé par Lionel Jospin, devait financer une partie des pensions de retraite à partir de 2020.

Doté d'environ 30 milliards, ce fonds est essentiellement composé d'actions. Or, la caisse des dépôts et consignations, chargé de gérer ce fonds n'a pas anticipé la chute des cours et a maintenu ses positions malgré la crise financière.

Résultat : le fonds a perdu en trois mois 3 milliards d'euros.

Agenda :

Le 1^{er}mai, j'y vais!

Salaires, emploi, retraite..

du 13/16 mai 2008

Actions de l'UGFF

15 mai 2008

journée de grève, d'actions et de manifestation

26 juin 2008

CTPM Élections sur sigle

Contre la RGPP, rassemblons-nous autour des valeurs de solidarité, de justice et d'efficacité économique et sociale de tous les services publics.

Le service public est notre richesse, Mobilisons-nous !

150 000 jeunes qui sortent chaque année sans diplôme du système scolaire, une crise du logement sans précédent depuis les années 1950, des inégalités qui se creusent de façon dramatique, des enjeux environnementaux colossaux, le défi démographique, l'innovation et la croissance à la traîne... Dans un tel contexte, chercher à accroître l'efficacité de l'action publique, c'est mieux mettre en œuvre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Cela exige que la satisfaction des besoins essentiels soit reconnue comme un droit fondamental. Cela implique le choix d'une société solidaire, la maîtrise des biens communs et l'activité efficace de Services publics indispensables au développement économique, social et culturel. Face à la montée des inégalités, ils sont garants de l'exercice effectif des droits.

L'intérêt général a besoin de personnels dont la qualification soit reconnue, présents sur tout le territoire et non de salariés interchangeables et corvéables à merci ; de solidarité et non de concurrence ; de stabilité et non de précarité ; de sens des responsabilités et non de docilité ; d'indépendance et non de soumission aux intérêts particuliers. Toutes choses que le statut des fonctionnaires, mis en œuvre depuis la Libération, a contribué à réaliser.

Mais ce n'est pas du tout ce à quoi nous assistons actuellement : de fusion en restructuration, d'externalisation en privatisation et de flexibilité en précarité, une vaste opération de destruction des fondements du Service public et de la Fonction publique s'accélère sous nos yeux. La « Révision générale des politiques publiques » (RGPP) est le plus récent développement de cette campagne dirigée par le gouvernement, encouragée par le patronat et menée par des cabinets privés. Elle s'attaque frontalement à l'ensemble de la Fonction publique d'État, Territoriale et Hospitalière. Comme déjà dans d'autres secteurs (Poste, EDF, télécommunications, transports...), cela signifie la détérioration organisée des services rendus au public, ouvrant la voie à la privatisation des activités les plus profitables, à la disparition de nombreuses autres.

Contrairement à ce qu'il prétend, le Président de la République n'a reçu aucun mandat pour remettre en cause ces acquis essentiels. Avec son gouvernement, il considère l'action publique comme une dépense, jamais comme une source de richesse. Creusant les déficits par sa politique fiscale, il veut réduire au maximum les dépenses d'intérêt général dans les secteurs de la famille, du logement, de la santé, de la solidarité, de l'emploi formation. Il refuse de répondre par des créations d'emploi à la situation critique de l'hôpital public. Il programme de nouvelles coupes claires dans les effectifs de fonctionnaires de l'Etat (160 000 suppressions en quatre ans). Il décharge l'État de nombreuses missions en les renvoyant vers les collectivités territoriales sans pour autant leur donner les moyens de développer de vrais services publics locaux et démocratiques, programmant le corsetage de l'emploi public territorial.

Comme l'a clairement résumé le Premier ministre le 10 octobre 2007

« La réforme de l'État supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnel, moins d'État sur son territoire. »

Nous ne l'acceptons pas !

Aux cotés des usagers, agents, élus, qui se battent quotidiennement pour le maintien et l'amélioration de services publics de proximité :

Nous sommes partisans d'une modernisation de la Fonction publique en réponse à l'évolution marchande, inégalitaire et destructrice de la société.

Nous voulons une véritable démocratisation de la décision, du contrôle et de l'évaluation associant citoyens et agents.

Nous voulons une réforme fiscale assurant un financement équitable et pérenne des missions de service public.

Nous réaffirmons que le statut des fonctionnaires est là pour garantir à tous les usagers la défense d'un intérêt général qui ne se réduit pas à la somme des intérêts particuliers.

Nous lançons un appel à une vaste mobilisation citoyenne pour mettre un terme à cette politique destructrice. Organisons un débat démocratique, sans a priori, sur les besoins en services publics, sur les rôles respectifs de l'Etat et des collectivités locales et la place des agents publics.

Contre la RGPP, rassemblons-nous autour des valeurs de solidarité, de justice et d'efficacité économique et sociale de tous les services publics.

Pour télécharger la pétition <http://service-public-notre-richesse.fr/>

Pour tout contact :

contact@service-public-notre-richesse.fr

Nous vous invitons à retrouver nos revendications sur notre site Internet: <http://snptas-cgt.org>

Allocations familiales :

Le gouvernement fait les poches des salariés

Une semaine après le cafouillage sur la carte familles nombreuses, le gouvernement se défend à nouveau de vouloir faire des économies sur sa politique familiale en réformant le versement des allocations versées aux parents d'adolescents.

Un décret jusqu'alors passé inaperçu modifie les règles de calcul des allocations familiales. Le nouveau dispositif, qui concerne plus de 4,5 millions de familles de deux enfants et plus, entrera en vigueur le 1er mai : la majoration n'interviendrait plus au onzième anniversaire d'un enfant, mais à son quatorzième. Le décret permet à la Caisse nationale des allocations familiales de réaliser 138 millions d'économies par an. Au total, sur l'ensemble des versements accordés entre le onzième et le dix-huitième anniversaire, les familles perdront près de 600 euros par enfant.

Vocabulaire

Nouvelles expressions poétiques dans la bouche de nos gouvernants. C'est un vrai festival, un feu d'artifice d'une merveilleuse inventivité.

Ne dites pas : on va tailler dans le budget.

Dites : nous allons engager une « révision générale des politiques publiques » (Fillon).

Ne dites pas : fermons des hôpitaux.

Dites : voilà « le ferment de la renaissance de l'hôpital public » (Sarkozy).

Ne dites pas : rigueur. Dites *réforme*.

Ne dites pas: supprimer. Dites *moderniser*.

Ne dites pas : vous êtes viré. Dites : *vous devez vous adapter*.

Ne dites pas: il faut tout casser. Dites : *il faut restructurer*.

La rupture ça a vraiment « *changé* », même le vocabulaire.



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

Soutenez la CGT, rejoignez-la.

(déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEEDDAT - PLOT I - 92055 - LA DEFENSE CEDEX - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>

Flash.....

Le président de la République nous annonce des jours sombres plus particulièrement pour les salariés, puisqu'il y a une fin de non-recevoir aux revendications sur les salaires. Il dit aussi que cela va aller plus mal pour le pouvoir d'achat et pour l'emploi».

«C'est une justification des réformes qui sont à l'ordre du jour en France au nom de la crise financière internationale. On va nous expliquer qu'il faut plus de réformes libérales pour nous permettre de sortir d'une crise économique. C'est absolument impensable»,

Bernard Thibault,
Secrétaire général de la CGT

30.600 emplois supprimés dans la Fonction publique d'Etat

Le Président de la République a confirmé jeudi lors de son discours à Toulon à la veille de la présentation du budget de l'Etat, que «30.600 emplois publics» seraient supprimés en 2009, dans le cadre du non-remplacement d'un agent de l'Etat sur deux partant à la retraite.

«L'année prochaine c'est un total sans précédent de 30.600 emplois publics qui seront supprimés dans la Fonction publique» d'Etat (2,5 millions d'agents), a lancé le président de la République. Ce chiffre avait déjà été annoncé au mois de juillet dans un document du ministère du Budget présenté au moment du débat d'orientation budgétaire à l'Assemblée nationale.

Ce document précisait également que pour 2009, 13.500 postes seraient supprimés dans l'Education (sur environ un million), 8.250 dans la Défense (426.000 au total), 2.953 à l'Intérieur (sur 190.000) et 2.812 pour le ministère du Budget et de la Fonction publique.

En 2008, 22.900 postes de fonctionnaires, soit un départ à la retraite sur trois non remplacé, avaient été supprimés.

Annonce d'une «deuxième étape» de la réforme de l'Etat

Nicolas Sarkozy a également annoncé le lancement en 2009 d'une «deuxième étape» de la réforme de l'Etat par l'ouverture en janvier du «grand chantier» de la réforme des administrations locales.

«Le moment est venu de poser la question des échelons de collectivités locales dont le nombre et l'enchevêtrement des compétences est une source d'inefficacité et de dépenses supplémentaires», a déclaré le chef de l'Etat lors d'un discours sur la politique économique à Toulon.

«La compétitivité de notre économie est capitale. Elle ne peut supporter un poids excessif de dépenses publiques», a ajouté M. Sarkozy.

7 octobre 2008

Appel unitaire à des mobilisations d'ampleur dans tout le pays

CGT, CFDT, CFE-CGC, FSU, Solidaires et UNSA

Le 7 octobre 2008, les organisations CGT, CFDT, CFE-CGC, FSU, Solidaires et UNSA appellent les salariés à participer massivement à la journée d'action syndicale mondiale pour le travail décent à l'initiative de la CSI.(*)

Une mobilisation d'ampleur est nécessaire pour promouvoir dans le monde les libertés et la solidarité, avec la volonté de faire reculer la précarité et la pauvreté. Dans notre pays, ce sera l'occasion pour les salariés dans toutes les professions et sur tout le territoire d'affirmer l'exigence :

D'emplois de qualité pour toutes et tous, de salaires revalorisés, d'amélioration des conditions et de la durée du travail respectant la santé et la dignité des personnes, d'une protection sociale et de retraite garantie et de haut niveau, de services publics efficaces et contribuant à la cohésion sociale.

Le 7 octobre donnera lieu à des initiatives sur l'ensemble du pays (rassemblements, manifestations, actions ciblées...)

(*) Confédération Syndicale Internationale

Taxe en janvier, RSA en juillet : l'Etat va récupérer 6 mois de taxe pour ses caisses en 2009

La taxe de 1,1% sur les revenus du patrimoine sera applicable dès le 1er janvier 2009. Mais le RSA n'entrera en vigueur que six mois plus tard, le 1er juillet 2009. Ce décalage dans le temps est justifié par le gouvernement en raison des difficultés techniques de la suppression du RMI et de l'API au profit du RSA. Un temps d'adaptation s'avère donc nécessaire. Mais ce décalage n'est pas une opération neutre pour l'Etat : en 2009, l'Etat va taxer les foyers pendant un an, pour une allocation qui ne sera versée que six mois. Autrement dit, la taxe de 1,1% devrait rapporter 1,5 milliards d'euros en 2009, mais seulement 750 millions d'euros seront destinés au RSA.

Une taxe de 1,1% qui touchera la classe moyenne

Contrairement à ce que laisse entendre l'Elysée, la taxe de 1,1% sur le capital n'est pas une taxe payée par les plus riches pour aider les plus pauvres. Derrière le terme de «capital», Nicolas Sarkozy inclut certains placements comme l'assurance vie. Or, selon les dernières statistiques de l'INSEE qui datent de 2004, un tiers des ménages ont une assurance-vie. La taxe va donc toucher un peu plus de 12 millions de Français. Et ce n'est pas tout, toujours selon l'INSEE, plus de 50% des ménages ont un placement (assurance-vie, assurance-décès, épargne retraite volontaire, etc.). La surtaxe de 1,1%, si ces modalités d'application restent en l'état, touchera donc de plein fouet la classe moyenne, tout en épargnant les plus riches.

Nous vous invitons à retrouver nos revendications sur notre site Internet: <http://snptas-cgt.org>

Piston

Un ami du président voit sa résidence secondaire envahie, mais sans dégâts, par des contestataires, et le responsable de la police est limogé. Mais comme nous l'a dit la ministre de l'Intérieur, il s'agit d'une atteinte au droit fondamental de la propriété. Une femme est tuée par un policier à moto sous l'emprise de l'alcool. Doit-on limoger la ministre de l'Intérieur ?

Mais non, ce n'est qu'une simple citoyenne qui ne connaît pas le président.

Retraite.....

Un président du Sénat payé 22 500 euros par mois et bénéficiant de nombreux avantages

Christian Poncelet, président du Sénat depuis 10 ans, bénéficie de revenus confortables : il cumule son salaire de sénateur, qui est de l'ordre de 11 500 euros, avec sa prime de président du Sénat, qui s'élève à 10 000 euros. Avec un salaire mensuel de près de 22 500 euros, le président du Sénat est l'un des personnages les mieux payés de l'Etat. Mais son salaire n'est que la partie visible des avantages de la fonction.

En tant que président du Sénat, Christian Poncelet a 17 collaborateurs qui travaillent pour lui, sans compter les contractuels. Il bénéficie également de deux logements : l'un de 80m² (qu'il a fait visiter à un journaliste en 2006) et l'autre de 200m², que le Sénat lui a donné «à vie». Il l'occupe déjà depuis 2004.

Christian Poncelet s'apprête à cumuler les retraites

Si le 1er octobre, Christian Poncelet passe la main, il ne partira pas tout de suite en retraite. En raison du renouvellement par moitié du Sénat, il reste sénateur jusqu'en 2010. Il touchera donc toujours son salaire de 11 500 euros. Et quand viendra l'heure de la retraite, Christian Poncelet cumulera les pensions : la retraite de sénateur, mais aussi celle de député, conseiller régional, conseiller général... et même celle de fonctionnaire des postes, métier qu'il a exercé au début de sa carrière professionnelle. Au total, le montant de ses retraites dépassera... son salaire de président du Sénat !

En outre, comme ses prédécesseurs, il bénéficiera d'une voiture avec chauffeur, d'un bureau avec une secrétaire, d'un collaborateur et de deux gardes du corps.

Finalement, la retraite dorée de Christian Poncelet rappelle celle de Jacques Chirac. L'ancien président de la République cumule les retraites pour un montant avoisinant les 30 000 euros par mois. Et, aux dernières nouvelles, il est toujours logé gratuitement par la famille Hariri.



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

Soutenez la CGT, rejoignez-la.

(déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEEDDAT - PLOT I - 92055 - LA DEFENSE CEDEX - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>

Flash.....

Humeur....

«Mon compte en banque présente un découvert de 300€»

Je recherche une banque centrale qui aurait la gentillesse de bien vouloir imprimer quelques billets de plus afin de les injecter sur mon compte personnel et ainsi relancer mon activité économique.

Budget 2009 : au lieu de la relance, la rigueur

Malgré la dégradation de la situation économique, la politique budgétaire ne soutiendra pas l'activité l'an prochain. Elle sera même plutôt restrictive.

Ni plan de relance ni plan d'austérité. Telle est la posture affichée officiellement par François Fillon à l'ouverture de la saison budgétaire qui va voir se succéder, au cours des prochaines semaines, le débat sur le budget de l'Etat et celui autour du budget de la Sécurité sociale. Malgré la gravité de la situation économique, il n'y a en effet aucun plan de relance en vue. En revanche, la rigueur semble bien au rendez-vous.

Tout d'abord, avant même que les nouvelles difficultés de la sphère financière fassent sentir leurs effets sur l'économie réelle, l'ampleur du ralentissement de l'économie se confirme.

L'Insee a dû corriger à la hausse ses premières estimations de pertes d'emplois sur le deuxième trimestre, passant de - 12 000 à - 29 000 emplois dans le secteur marchand. Le chômage a bondi de quasiment 40 000 personnes au mois d'août dernier. Et les différents organismes de conjoncture n'arrêtent pas de réviser, à la baisse cette fois, leurs prévisions pour la France et l'Europe. Les seize principaux instituts français n'anticipent plus que 1% de croissance en 2008 et 0,8% l'an prochain.

Ceinture !

Exit donc la relance. Mais évitera-t-on au moins la rigueur ?

Le budget de l'environnement ne devrait passer que de 9 milliards d'euros à 10 milliards d'euros. Les multiples engagements pris lors du Grenelle de l'environnement et confirmés dans la loi en cours de discussion au Parlement ne trouveront donc guère de traduction dans le budget 2009.

Plus grave encore du point de vue de la conjoncture immédiate, le budget du logement et de la ville devrait perdre 500 millions (- 6%) en dépit des difficultés nouvelles du secteur de la construction.

Agenda :

Le 2 octobre 2008

CTPM

Le 7 octobre 2008

Journée d'actions CSI

Le 13 octobre 2008

Journée d'actions IPCSR

Nouvelle baisse des effectifs publics

Le gouvernement entend également accentuer la baisse des effectifs de l'Etat malgré le retour du marché du travail : 30 529 emplois devraient être supprimés en 2009.

Le ministère de l'Ecologie, théoriquement chargé de tous les espoirs de « croissance verte », paie également un lourd tribut : - 1 400 postes. En proportion des effectifs, la saignée est même plus importante que dans l'Education. Seules exceptions : la Justice, qui gagne 512 postes, et... les services du Premier ministre.

Enfin, ce n'est pas grâce aux salaires qu'il va distribuer que l'Etat soutiendra l'activité économique : la masse salariale devrait passer de 85,8 milliards budgétés cette année à 86,1 milliards l'an prochain, soit 0,3% de hausse. Même en prenant en compte les réductions d'effectifs, on n'aboutit qu'à une hausse moyenne par tête de 1,7 %. **L'Etat ne prévoit manifestement même pas de maintenir le pouvoir d'achat de ses salariés...**

Sécu : ponctions autoritaires

L'État n'est toutefois plus le plus gros morceau en termes de politique budgétaire : les dépenses de la protection sociale pèsent 1,7 fois plus que le budget de l'Etat. A ce niveau également, la rigueur est à l'ordre du jour. Le gouvernement a déjà décidé unilatéralement d'une hausse des cotisations de retraite au 1er janvier 2009, pour récupérer de l'ordre de 1,5 milliards d'euros supplémentaires. Initialement cette hausse devait être compensée par une baisse des cotisations chômage, mais compte tenu de la dégradation du marché du travail, celle-ci n'est plus assurée. Au contraire, il est même probable que les conditions d'indemnisation des chômeurs se durcissent. De plus, la hausse des cotisations retraite n'empêche pas que les retraités continuent par ailleurs de perdre du pouvoir d'achat. Quant à la forte hausse du minimum vieillesse promise par Nicolas Sarkozy d'ici à la fin de son mandat, l'horizon de sa mise en œuvre effective ne cesse de reculer...

Côté maladie, les mutuelles et les assurances vont être taxées de 3 % de leur chiffre d'affaires, pour récolter 1 milliard d'euros supplémentaires. Et de nouvelles restrictions dans la prise en charge des dépenses sont annoncées pour l'an prochain, après la mise en œuvre des franchises médicales cette année.

Nous vous invitons à retrouver nos revendications et d'autres informations
sur notre site Internet: <http://snptas-cgt.org>

Projet de loi de finances 2009 Budget MEEDDAT

	LFI 2008	PLF 2009
Mission écologie, développement et aménagement durables	10 058,10	10 068,40
Transport	4 475,10	4 395,10
Sécurité et circulation routières	60,90	61,40
Sécurité et affaires maritimes	134,50	134,50
Météorologie	174,30	184,30
Urbanisme, Paysages, eau et biodiversité	302,10	333,30
Information géographique et cartographique	68,50	75,70
Prévention des risques	181,30	201,20
Énergie et après-mines	866,90	844,80
Soutien	534,30	544,20
Charges de personnel (T2)	3260,20	3293,90
Mission politique des territoires	373,50	339,10
Mission Recherche et enseignement supérieur	1 306,90	1 298,40
Recherche énergie	655,30	667,90
Recherche écologie	279,70	298,00
Recherche transports et équipement	371,90	332,50
Mission régimes sociaux et de retraite	4 195,70	4 469,80
Ressources extra-budgétaires	4 529,30	5 228,60
Budget annexe aviation civile	1 809,40	1 906,90
AFITF	2 195,90	2 538,00
CAS radars	182,00	201,70
Fonds de prévention des risques naturels majeurs	100,00	150,00
Total des moyens du ministère du Développement durable	19 263,50	20 204,30

Les mesures catégorielles spécifiques s'élèvent à 31,6 millions d'euros



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

Soutenez la CGT, rejoignez-la.

(déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEEDDAT - PLOT I - 92055 - LA DEFENSE CEDEX - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

émail : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>

Flash.....

Lois 2006-2007 : 59% des décrets n'ont pas été publiés

Alors que le pouvoir exécutif met les députés sous pression pour faire voter un maximum de lois et montrer ainsi le dynamisme réformateur du gouvernement, l'intendance ne suit visiblement pas. Car une fois que la loi a été votée, le gouvernement est censé rédiger et publier les décrets d'application qui doivent permettre à cette loi d'entrer en vigueur. Faute de décrets, les textes législatifs sont des coquilles vides. C'est le cas de la moitié des lois depuis 2006,

source : le Canard Enchaîné.

AGIR OU SUBIR

Déclaration de la Cgt, Montreuil, le 28 octobre 2008

Le président de la République n'a visiblement pas pris la mesure de l'urgence sociale. Il avait annoncé « un plan de rupture pour l'emploi ». Son discours reste dans la logique des choix antérieurs où dominent les mesures de traitement social du chômage et de dérégulation du marché du travail.

Le président de la République procède au détournement de la revendication de « sécurité sociale professionnelle » pour justifier des mesures qui sont tout à l'opposé de la revendication posée par la Cgt. Nous voulons beaucoup plus de sécurité pour tous les salariés, réduire la précarité, garantir le contrat de travail... Le Président de la République propose d'assouplir le régime des contrats à durée déterminée, de multiplier les petits boulots, de faire pression sur les chômeurs, de mettre en concurrence service de l'emploi et opérateurs privés, d'étendre le travail du dimanche... Il confirme ses choix de déréglementation du travail : mise en cause des 35h, libéralisation du cumul emploi-retraite, facilitation de la rupture du contrat de travail.

Les améliorations annoncées en matière d'indemnisation du chômage, d'accès à la formation sont limitées et non financées. Les salariés ne manqueront pas de mettre en relation cette situation et les 400 milliards d'euros débloqués pour les banques et les entreprises. Le sentiment d'injustice des salariés qui vont perdre leur emploi, s'en trouvera renforcé. Il y a 2 poids et deux mesures suivant qu'on parle de la finance ou de l'emploi et du social !

Le volontarisme politique affiché par le Président de la République ne semble pas devoir s'appliquer à la stratégie des entreprises et à la gestion de l'emploi. Il est sans doute de bon ton de mettre en avant la négociation sur la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la formation ou l'assurance chômage. Mais le pouvoir politique ne peut pas ignorer que le patronat n'a qu'un souci, celui de comprimer un peu plus la masse salariale pour préserver comme avant les intérêts des actionnaires.

Devant l'aggravation de la situation sociale, la Cgt estime que les organisations syndicales et les salariés ne peuvent rester sans réagir. Des négociations importantes s'engagent avec un patronat qui utilise la crise pour rejeter toute idée de concession. Le Président de la République évoque le principe d'une conférence sociale.

La Cgt établit sans attendre les contacts nécessaires en vue d'une mobilisation coordonnée et unitaire des syndicats dans les toutes prochaines semaines.

Au sujet de 100.000 contrats aidés supplémentaires en 2009, le secrétaire général de la CGT a dit que ce ne pouvait pas «être la réponse adaptée à la situation» et que «les emplois aidés ne sont pas des emplois durables». Il s'agit d'une mesure déjà utilisée par le gouvernement pour freiner presque mécaniquement le taux de chômage. Ceci a déjà été utilisé en juillet 2008

Dans le même temps, le gouvernement accentue la baisse des effectifs dans les services de l'Etat :

30 529 emplois supprimés en 2009.

TOUS PROPRIÉTAIRES !

C'est l'un des thèmes sur lesquels Nicolas Sarkozy a surfé pendant sa campagne. Il estimait alors qu'il fallait développer des subprimes à la française en facilitant le crédit hypothécaire : «Je propose que ceux qui ont des rémunérations modestes puissent garantir leur emprunt par la valeur de leur logement. Il faut réformer le crédit hypothécaire. Si le recours à l'hypothèque était plus facile, les banques se focaliseraient moins sur la capacité personnelle de remboursement de l'emprunteur et plus sur la valeur du bien hypothéqué. Ceci profiterait alors directement à tous ceux dont les revenus fluctuent, comme les intérimaires et de nombreux indépendants.». «Je rêve d'une France de propriétaires», disait-il encore. Il est devenu très discret sur le sujet depuis sa conversion au socialisme, précipitée par «la crise économique».

TOUS PROPRIÉTAIRES ! Chacun chez soi et le crédit pour tous, gagner plus pour s'endetter plus, passer plus de temps dans les transports et bousiller du même coup l'environnement !

LA MAISON DE VOS RÊVES En réalité, il avait été précédé sur cette voie (propriétaires de tous les pays, multipliez-vous) par Jean-Louis Borloo, lançant avec fracas.... en 2005 sa maison à 100 000 euros. La suite de ce grand projet de société ressemble fort à celle des 500 000 emplois Borloo annoncés en trois ans dans les services à la personne, une autre noble ambition relayée à l'infini par les médias. Selon Le Monde du 21 février 2008, quatre maisons Borloo sont sorties de terre. L'Expansion parle d'un flop retentissant. Et pour ce qui des emplois dans les services à la personne, on compte, pour les deux premières années de mise en œuvre du plan, 160 000 emplois ajoutés, mais seulement 35 000 en équivalent temps plein. Soit un rythme de création annuelle identique à celui des années précédant le fameux plan. Ceux (et surtout celles) qui occupent les petits boulots Borloo ne pourront certainement pas se payer les maisons Borloo, non seulement parce qu'elles n'existent pas, mais parce qu'ils travaillent en moyenne à quart de temps.

Christine Boutin, a pris en 2007 le relais de cette politique très particulière de logement social avec une variante : la maison à 15 euros par jour pendant 25 ans. Pour enchaîner les gens et leur apprendre à modérer leurs revendications et leurs grèves, les dominants savent qu'on peut compter, jusqu'à un certain point, sur un lourd crédit à très long terme portant sur le plus gros des biens de première nécessité : un toit. Pendant ce temps, le logement vraiment social est sacrifié, tout comme l'environnement, mais ce ne sont pas les préoccupations de nos dirigeants, en dépit de leur conversion passagère à une forme de socialisme que l'on peut résumer ainsi : investissons des fonds publics empruntés pendant que les cours sont au plus bas, nous revendrons avec profit ensuite. Un nouveau modèle est né : le socialisme boursier.

Le gouvernement va financer une campagne de publicité de 3 millions d'euros pour vanter les mérites du RSA

Alors que le gouvernement doit gérer les conséquences de la crise financière mondiale, certains préparent déjà l'après. Une fois que la panique boursière se sera calmée, le gouvernement va reprendre la feuille de route tracée par Nicolas Sarkozy, le gouvernement ne va pas lésiner sur les moyens. Le Service d'Information du Gouvernement (SIG), sous l'impulsion de Thierry Saussez, compte financer une campagne de communication pour défendre le RSA. Coût de l'opération : 3 millions d'euros.

Avec ces 3 millions d'euros, il compte payer une campagne visant à expliquer les bienfaits du Revenu de Solidarité Active et mettre en avant l'action du gouvernement dans le domaine social. Puisque le financement du Revenu de Solidarité Active a soulevé de nombreuses polémiques,

Nous vous invitons à retrouver nos revendications et d'autres informations sur notre site Internet: <http://snptas-cgt.org>

Nicolas Sarkozy souhaite que le SIG valorise les aspects positifs d'une telle mesure, en faisant oublier que ce sera essentiellement la classe moyenne qui sera taxée pour aider à financer le RSA.

En effet, le Président a décidé de taxer les revenus du capital à hauteur de 1,1% (Assurances vie, etc.). Mais, comme le bouclier fiscal empêche l'Etat de ponctionner plus de 50% des revenus, les plus riches seront exemptés de cette taxe. Par conséquent, ce ne sont pas les riches qui financent une aide aux plus pauvres comme le gouvernement le laissait entendre, mais la classe moyenne. Dans ces conditions, le Revenu de Solidarité Active est donc mal perçu par l'opinion. Pour changer la situation, Thierry Saussez veut donc faire une campagne de communication qu'il confiera à un autre proche de Nicolas Sarkozy : Jacques Séguéla à la tête d'EuroRSCG (filiale de Havas, dirigée par Vincent Bolloré).



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

Soutenez la CGT, rejoignez-la.

(déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEEDDAT - PLOT I - 92055 - LA DEFENSE CEDEX - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net - Intranet : carnet d'adresse - annuaire global équipement - Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>